



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 93796

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le prélèvement de 300 millions d'euros sur la trésorerie du Fonds de sécurisation des parcours professionnels qui sera ventilé entre Pôle emploi, l'AFPA et l'ASP. Les missions du FPSPP sont particulièrement cruciales dans un contexte de crise et de chômage massif, particulièrement chez les jeunes. Le message envoyé par le Gouvernement est donc des plus négatifs alors que les possibilités de qualification ou requalification des salariés ou des demandeurs d'emploi doivent être renforcées face à l'évolution de parcours professionnels de moins en moins linéaires. Cet expédient financier ne règlera en rien les difficultés de Pôle emploi tant la ressource est ponctuelle. Il ne permettra pas d'apporter des réponses pertinentes aux conséquences sociales de la crise alors que le budget de la mission travail-emploi est en diminution de près de deux milliards d'euros. Il lui demande, par conséquent, de bien vouloir lui indiquer comment il peut reconsidérer cette mesure dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93796

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2010, page 12643

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)